

# Les soins de santé Portugal

Au Portugal, les services officiels chargés de la prestation des soins de santé à la population sont organisés au sein du Service national de Santé. En plus du service public, il existe des établissements de santé privés et des cabinets médicaux de professionnels libéraux.

Le réseau hospitalier est composé d'unités modernes et bien équipées, réparties géographiquement dans le pays et qui travaillent déjà depuis longtemps avec les principales compagnies d'assurance internationales.

Afin de mieux accueillir les patients étrangers, les hôpitaux ont mis en place des services d'accueil et d'accompagnement personnalisé du patient, où l'anglais est la langue de base de la communication.

Le Portugal possède aussi un système intégré d'urgence médicale qui assure aux personnes victimes d'accident ou de maladie subite, la prestation rapide et adéquate de soins de santé, avec de hauts niveaux d'efficacité dans la mise en oeuvre des moyens de secours. (Saviez-vous que le temps moyen de réponse aux appels d'urgence est actuellement de 7 secondes ?)

Le World Health Report a évalué le **système de santé portugais et l'a placé en 12e position** dans le classement de l'Organisation mondiale de la Santé.

## Où s'adresser?

Si vous avez besoin de recourir au Service national de Santé, sachez que vous pouvez obtenir une assistance médicale au Centre de santé du lieu où vous vous trouvez. Dans les cas graves, vous pouvez recourir aux services d'urgence des hôpitaux (traumatismes graves, intoxications, brûlures, infarctus, thromboses, problèmes respiratoires, etc.)

En cas d'accident ou d'urgence, appelez le Numéro d'appel d'urgence européen: 112. Il existe aussi une ligne d'information, qui peut répondre à vos questions au sujet de la santé - Ligne Santé 24 : 808 24 24 24

## À noter:

- Si vous êtes ressortissant d'un des 27 pays membres de l'Union européenne, d'Islande, du Liechtenstein, de Norvège ou de Suisse, pour avoir accès aux soins de santé gratuits ou à un coût modéré, vous devez présenter la carte européenne d'assurance maladie (délivrée dans votre pays d'origine) et votre passeport ou pièce d'identité.
- Les ressortissants étrangers titulaires d'un permis de séjour au Portugal, doivent être inscrits dans un centre de santé et posséder la carte d'usager, qu'ils peuvent obtenir au centre de santé, sur présentation du justificatif du permis de séjour.

Si vous avez besoin d'aller à l'hôpital, vous avez à votre disposition le réseau national des unités qui font partie du Service national de Santé. Si vous avez une assurance santé individuelle, veuillez vérifier si votre compagnie a un protocole avec un hôpital privé, en plus du service public.



SWISS REAL ESTATE | Investir au Portugal

web: [www.rva-immo.ch](http://www.rva-immo.ch) | email: [into@rva-immo.ch](mailto:into@rva-immo.ch)